



# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de **SOLLIES PONT**

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du jeudi 3 décembre 2009

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation  
26 novembre 2009

Date d'affichage  
26 novembre 2009

Objet de la délibération  
*Pôle services techniques -  
Antenne administrative et  
comptable - Appel d'offres du  
groupement de commande des  
collectivités territoriales du Var  
dont le coordonnateur est le  
SIVAAD.*

L'an deux mille neuf, le trois décembre deux mille neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

### Étaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, GOTTA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalèl, CEVRERO Maurice, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, FOREST Marie-Paule.

### Procurations :

ACROSSE Paul donne procuration à LAURERI Philippe,  
LAUNAY Michel donne procuration à BONIFAY Rose-Marie,  
CHASTAIGNET Elisabeth donne procuration à RIMBAUD Georges

### Absents :

Aucun.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Nature des besoins : Produits d'entretien, papeterie, vaisselle et accessoires de table, fournitures scolaires, produits des services techniques, conteneurs, habillement.

- ✓ Pour les fournitures courantes de **Papeterie - Papier reprographique (K01)**, la société **LYRECO** rue Alphonse Terroir 59 584 MARLY CEDEX pour un montant sur le lot de 7 506.29 € avec maximum 15 012.58 € et minimum 3 753.14 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Papeterie - Articles de classement (K02)**, la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 2 363.25 € avec maximum 4 726.50 € et minimum 1 181.62 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Papeterie - Petit matériel de bureau (K04)**, la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 6 372.13 € avec maximum 12 744.26 € et minimum 3 186.06 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Papeterie - Enveloppes (K05)** la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 433.26 € avec maximum 866.52 € et minimum 216.63 €.

- ✓ Pour les fournitures courantes de **Papeterie - Consommables informatiques (K06)**, la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 5 000.00 € avec maximum 10 000.00 € et minimum 2 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien - Articles de ménage (I01) - Restaurant scolaire**, la société **SARL BERYL** ZA LA POULASSE 83210 SOLLIES-PONT pour un montant sur le lot de 2 418.84 € avec maximum 4 837.68 € et minimum 1 209.42 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien -Décapant, cires, savons (I02) - Restaurant scolaire** la société **SANOZIA** - 406-408 artisanord 13327 MARSEILLE Cedex 15 pour un montant sur le lot de 3 358.91 € avec maximum 6 717.82 € et minimum 1 679.45 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien - Produits lave-vaisselle (I06) - Restaurant scolaire**, la société **SANOZIA** 406-408 artisanord 13327 MARSEILLE Cedex 15 pour un montant sur le lot de 1 857.66 € avec maximum 3 715.32 € et minimum 928.83 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien - Biocides (I08) - Restaurant scolaire**, la société **SANOZIA** 406-408 artisanord 13327 MARSEILLE Cedex 15 pour un montant sur le lot de 823.62 € avec maximum 1 647.24 € et minimum 411.81 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien - Produits nettoyants (I03) - Restaurant scolaire**, la société **SNC ORRU** RN 97 ZA les Plantades 83130 LA GARDE pour un montant sur le lot de 3 041.85 € avec maximum 6 083.70 € et minimum 1 520.92 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien - Produits à usage unique (I04) - Restaurant scolaire**, la société **SNC ORRU** RN 97 ZA les Plantades 83130 LA GARDE pour un montant sur le lot de 4 505.64 € avec maximum 9 011.28 € et minimum 2 252.82 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits d'entretien - Papiers (I05)- Restaurant scolaire**, la société **SNC ORRU** RN 97 ZA les Plantades 83130 LA GARDE pour un montant sur le lot de 3 840.01 € avec maximum 7 680.02 € et minimum 1 920.00€.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Fournitures scolaires - Livres et manuels scolaires et non scolaires (S01)**, la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 7 500.00 € avec maximum 15 000.00 € et minimum 3 750.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Fournitures scolaires - Petites fournitures scolaires conso info (S02)**, la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 10 000.00 € avec maximum 20 000.00 € et minimum 5 000.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Fournitures scolaires - Petits équipements intérieur extérieur (S04)**, la société **CHARLEMAGNE** 50 Bd de Strasbourg 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 1 000.00 € avec maximum 2 000.00 € et minimum 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Fournitures scolaires - Matériel éducatif (S03)**, la société **PAPETERIES PICHON SAS** 97 rue Jean Perrin BP 315 ZI Molina la Chazotte 42353 LA TALAUDIÈRE CEDEX pour un montant sur le lot de 1 000.00 € avec maximum 2 000.00 € et minimum 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Fournitures scolaires - Support pédagogique (S05)**, la société **Editions JOCATOP SA** route de st Saturnin BP 13 84310 MORIERES LES AVIGNONS pour un montant sur le lot de 1 000.00 € avec maximum 2 000.00 € et minimum 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes d'**Habillement Professionnel (L01) - Restauration collective**, la société **CAROLE B** - 123 Bd Clemenceau - 83000 TOULON pour un montant sur le lot de 4 500.00 € avec maximum 9 000.00 € et minimum 2 250.00 €
- ✓ Pour les fournitures courantes d'**Habillement Professionnel - Services techniques (LO2)** la société **SA MOB-REJANE** 68 cours Lafayette 83000 TOULON.. pour un montant sur le lot de 10 000.00 € avec maximum 20 000.00 € et minimum 5 000.00 €.

- ✓ Pour les fournitures courantes de **Vaisselle (V05) – Restaurant scolaire**, la société MOUGIN JAUFFRET – ZI Delta Industrie la Valentine 13396 MARSEILLE Cedex 11 pour un montant sur le lot de 4 000.00 € avec maximum 8 000.00 € et minimum 2 000.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Peinture routière (T01) - Services techniques**, la société SIGNATURE SA 18 place de L'Europe 92500 REUIL MALMAISON pour un montant sur le lot de 10 000.00 € avec maximum 20 000.00 € et minimum 5 000.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Peinture bâtiment (T02)- Services techniques**, la société CAP COULEURS ZAC Jean Monnet 184, Rue Farlède 83500 LA SEYNE SUR MER pour un montant sur le lot de 20 000.00 € avec maximum 40 000.00 € et minimum 10 000.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Peinture bâtiment (outillage) (T12)- Service techniques**, la société CAP COULEURS ZAC Jean Monnet 184, Rue Farlède 83500 LA SEYNE SUR MER pour un montant sur le lot de 1 000.00 € avec maximum 2 000.00 € et minimum 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits spécifiques service technique - Espaces Verts – Voirie (T03)**, la société RACINE SAP SA - 90 rue des Romarins ZAC NICOPOLIS 83170 BRIGNOLES pour un montant sur le lot 9 000.00 € avec maximum 18 000.00 € et minimum 4 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Produits spécifiques service technique - Espaces Verts – petit outillage de jardin (T13)**, la société RACINE SAP SA - 90 rue des Romarins ZAC NICOPOLIS 83170 BRIGNOLES pour un montant sur le lot 1 000.00 € avec maximum 2 000.00 € et minimum 500.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Panneaux de signalisation (T04) - Services techniques**, la société SECURITE ET SIGNALISATION La croix blanche 37310 CHAMBOURG SUR INDRE pour un montant sur le lot de 20 000.00 € avec maximum 40 000.00 € et minimum 10 000.00 €.
- ✓ Pour les fournitures courantes de **Matériel Electrique (T06)- Services techniques**, la société CGE DISTRIBUTION - 15-17 boulevard du général de Gaulle 92120 MONROUGE pour un montant sur le lot de 25 000.00 € avec maximum 50 000.00 € et minimum 12 500.00 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

#### PREND ACTE

Des montants prévus au marché pour l'année 2010.

Les crédits correspondants seront inscrits dans les différents chapitres et articles du budget de l'exercice 2010.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

Docteur André GARRON.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

08 DEC. 2009

